



CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA

Bureau du 20 janvier 2025

DÉLIBÉRATION DU BUREAU
DE LA
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA

OBJET : Marché N° 24005DRT : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du programme d'Actions de prévention des Inondations (PAPI COMPLET) de la Communauté d'Agglomération de Bastia

L'an Deux Mille vingt-cinq, le vingt janvier à 9H, le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni dans les locaux de la Communauté d'Agglomération de Bastia, Port Toga, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO.

PRÉSENTS : Louis POZZO DI BORGO, Pierre SAVELLI, Gérard ROMITI, Michel ROSSI, Jean-Louis MILANI, Serge LINALE, Jean-Charles LEONARDI, Marie-Hélène PADOVANI.

ABSENTS : Michel SIMONPIETRI, Gilles SIMEONI, Leslie PELLEGGRI, Emmanuelle de GENTILI, Jean-Jacques PADOVANI

Nombre de membres composant le Bureau : 13
Nombre de membres en exercice : 13
Quorum : 7

Votants : 8
Pour : 8
Contre : -
Abstention : -

Monsieur Louis POZZO DI BORGO ouvre la séance.

OBJET : Marché N° 24005DRT : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du programme d'Actions de prévention des Inondations (PAPI COMPLET) de la Communauté d'Agglomération de Bastia

Le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la Commande publique entré en vigueur le 1er avril 2019 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 24 juillet 2020 qui délègue au Bureau en matière de commande publique :

- Fournitures et services : préparation, passation, exécution et règlement des marchés et accords-cadres d'un montant égal ou supérieur au seuil défini à l'article R.2122-8 du Code de la Commande Publique (40 000 € HT à ce jour) et inférieur au seuil de procédure défini dans l'avis relatif aux seuils de procédure et à la liste des autorités publiques centrales en droit de la commande publique (221 000 € HT à ce jour) ;

Vu les avis de publicité publié en date du 4 novembre 2024 ;

Vu le rapport d'analyse et le rapport présenté ce jour au Bureau ;

Où l'exposé du vice-Président délégué et après en avoir délibéré ;

APPROUVE (À l'unanimité)

La procédure engagée pour l'attribution du Marché N°24005DRT : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du programme d'Actions de prévention des Inondations (PAPI COMPLET) de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

ATTRIBUE

Le marché N°24005DRT : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du programme d'Actions de prévention des Inondations (PAPI COMPLET) de la Communauté d'Agglomération de Bastia à la société **EGIS EAU** sise 889 Rue de la Vieille Poste, 34000 MONTPELLIER, pour un montant forfaitaire de **75 745 € HT** ;

AUTORISE

Le Président à signer le marché correspondant et tous les documents se rapportant à ce dossier ;

DIT

Que les crédits sont prévus au Budget GEMAPI de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRÉSIDENT

Louis POZZO DI BORGO